



**HAL**  
open science

## Master Direction de projets ou établissements culturels

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Direction de projets ou établissements culturels. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02028431

**HAL Id: hceres-02028431**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028431>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Direction de projets ou établissements culturels

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : **Tourisme, culture, sciences de l'homme et de la société**

Établissement déposant : **Université de La Rochelle**

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Le master *Direction de projets ou établissements culturels (DPEC)*, parcours *Développement culturel de la ville* a pour objectif de former des professionnels amenés à concevoir, mettre en œuvre et évaluer les projets de développement culturel dans les villes. Les employeurs visés potentiels sont les collectivités territoriales, les établissements culturels, et le monde associatif du domaine de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation artistique et culturelle.

Le master a été créé en 1999, l'enseignement se faisant en présentiel pour des étudiants en formation initiale classique et les effectifs sont en moyenne d'une vingtaine d'étudiants en 1<sup>ère</sup> année de master (M1) et en 2<sup>ème</sup> année de master (M2), avec un tronc commun « parcours *Développement culturel de la ville* ». De 12 à 16 étudiants externes à la formation en M1 sont intégrés au M2 en accès direct.

En M1, la maquette est commune à trois mentions (*Histoire, DPEC, Tourisme*), une logique de spécialisation progressive n'intervenant qu'en M2.

En M2, les mises en situation professionnelle des étudiants rythment leur formation qui se déroule majoritairement à l'Université de La Rochelle (ULR), mais aussi à Nantes avec une immersion dans les politiques culturelles d'une grande métropole (session « Trempolino », centre culturel et de formation qui se consacre aux musiques actuelles, à Nantes) puis, après une période à La Rochelle (enseignements, mises en situation professionnelles et projet collectif), une session à Bordeaux avec un projet collectif à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage (ENSAP). Des conventions de partenariat ont été signées par l'ULR avec Trempolino et l'ENSAP de Bordeaux, qui sont véritablement intégrés à l'offre de formation du master.

## Analyse

### Objectifs

Le master *DPEC* expose clairement ses objectifs dans le dossier et l'annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) : former des professionnels amenés à concevoir, mettre en œuvre et évaluer les projets de développement culturel dans les villes. Les employeurs potentiels sont identifiés : collectivités territoriales, établissements culturels, monde associatif « engagé dans des projets reliant économie sociale et solidaire et éducation artistique et culturelle », mais il est abusif de lier cette diversité des employeurs à des débouchés professionnels qui, de ce fait, seraient très nombreux. Les compétences à acquérir sont bien définies (mieux que ne l'est la diversité des métiers et emplois accessibles), et notamment, les initiatives d'immersion professionnelle, sont pertinentes par rapport aux objectifs fixés. Les étudiants doivent également maîtriser une langue étrangère.

<b>Organisation</b>
<p>Les unités d'enseignement (UE) sont en complète cohérence avec les objectifs de la formation. On peut toutefois s'interroger sur le degré de spécialisation de la formation qui ne se fait véritablement qu'en M2.</p> <p>Le master <i>DPEC</i> est codirigé par un Maître de Conférences d'histoire à l'ULR et un Professeur associé à temps partiel (PAST), inspecteur général au ministère en charge de la culture.</p> <p>En M1, le fait que la maquette soit commune à trois mentions est présenté par les responsables du master <i>DPEC</i> comme étant une source de problèmes, du fait que l'offre de formation n'est plus adaptée aux spécificités des publics de chaque mention. Bien que certains éléments constitutifs (EC) soient en lien avec les thématiques du M2 <i>DPEC</i> (EC sur la ville, management de projets), il est nécessaire de revoir l'organisation du M1 afin de favoriser une logique de spécialisation progressive, qui en l'état ne se fait qu'en M2.</p> <p>L'organisation du M1 ne favorise pas une logique de spécialisation progressive, même si des EC en adéquation avec le passage en M2 <i>DPEC</i> existaient déjà.</p> <p>Un travail de refonte de la maquette de M1 est déjà engagé pour le prochain contrat quinquennal, intégrant des modules d'enseignement spécifiques à chaque formation. Des cours communs seront conservés, vus comme des éléments utiles à chaque mention.</p> <p>En M2, la scolarité est conçue en trois périodes (cf. rubrique « Place des projets et des stages » du présent rapport).</p> <p>Avec les projets de refonte, une spécialisation progressive du M1 vers le M2 est donc prévue, alors qu'elle est totalement absente actuellement ; ce qui apparaît notamment au travers du libellé des UE des semestres 1 et 2. Son absence est un problème pour des étudiants à qui il est demandé d'être tout de suite opérationnels dès le début du M2.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Au niveau régional, il n'y a aucune formation identique au master <i>DPEC</i>. Si le master professionnel <i>Ingénierie de projets culturels et interculturels</i> de l'Université de Bordeaux s'en rapproche le plus, il s'en différencie par son orientation vers les projets internationaux et interculturels. Ainsi, le master dispose d'un bon positionnement et se différencie bien dans l'offre de formation régionale et nationale.</p> <p>Le master entretient des liens forts avec ses partenaires, essentiellement des formateurs et des professionnels de la culture. Des conventions de partenariat ont été signées, au bénéfice du master, par l'ULR, avec Trempolino, centre culturel et de formation qui se consacre aux musiques actuelles, à Nantes, et l'ENSAP de Bordeaux. Une 3<sup>ème</sup> convention, non financière, était prévue en 2017 avec l'établissement public de coopération culturelle de l'Abbaye royale de Saint-Jean-d'Angély.</p> <p>14 autres partenaires sont qualifiés de « récurrents » sans que le contenu de ces partenariats, non formalisés, soit précisé : établissements culturels, directions des activités culturelles (DAC de La Rochelle, Royan, Rochefort, Bordeaux), La Sirène et La Course (à La Rochelle), Médiathèque de La Rochelle, Théâtre de la Coupe d'or à Rochefort, ... Il s'agit très souvent de structures dont des responsables interviennent dans des enseignements de la formation.</p> <p>Le positionnement du master n'intègre pas de liens particuliers avec des laboratoires de recherche, ce qui confirme une priorité des objectifs de professionnalisation par rapport à la recherche.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>Lorsqu'il s'agit de présenter l'« équipe pédagogique », le dossier mentionne seulement 7 enseignants de l'ULR et une structure associée (l'ENSAP).</p> <p>En M1, interviennent 13 enseignants-chercheurs, 1 PAST, 2 PRAG (professeurs agrégés du secondaire affectés à l'université), 1 contractuel et 6 professionnels qui ont généralement des responsabilités de direction. Sur 444 heures, les enseignants-chercheurs assurent 75,20 % des heures d'enseignement, les autres enseignants (dont PAST : 19,10 %) et les professionnels (5,70 %) ; ce qui représente une part trop faible des enseignements.</p> <p>En M2, interviennent 9 enseignants-chercheurs, 1 PAST, et 27 professionnels aux fonctions et statuts très diversifiés. Sur 352 heures, les enseignants-chercheurs assurent 35 % des heures d'enseignements, les autres enseignants (dont PAST : 23 %) et les professionnels (42 %). Cette proportion est satisfaisante dans une perspective de professionnalisation des étudiants en M2. Les professionnels sont trop peu présents en M1, mais présents de façon satisfaisante en M2. Les professionnels interviennent, dans des enseignements correspondant à leurs activités professionnelles, sur des volumes horaires allant de trois à six heures, avec des volumes plus importants pour des enseignements tels que « Ateliers professionnels » et « Méthodes de l'observation et de l'évaluation ». En M2, ils interviennent dans des enseignements correspondant au cœur de métier.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit chaque année en juin pour envisager les améliorations souhaitables, sans que l'on sache si des représentants des étudiants sont présents à cette période de l'année.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Les responsables du master limitent le nombre d'étudiants en M2 à 24 afin de privilégier la qualité du suivi pédagogique et de l'insertion. Dans les faits, sur la période 2011-2016, les effectifs ont été de 18 étudiants en moyenne en M1 et de façon très stable, 20 en moyenne en M2.</p>

Le pourcentage de passage du M1 au M2 est faible (de 26,30 % à 40 % selon les années), d'où la nécessité d'accepter de 12 à 16 étudiants externes à la formation en accès direct au M2. Les causes n'en sont pas données, car les modalités de passage des étudiants du M1 au M2 ne sont pas explicitées.

Sur la période 2011-2015, les taux de réussite ont été variables, avec un 63,60 % très bas la 1<sup>ère</sup> année et des taux satisfaisants, autour de 90 % en moyenne les années suivantes. Cependant, aucune information n'est indiquée pour le M1.

L'accès au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible, mais aucune admission à ce titre n'apparaît dans le dossier, pas plus que des admissions d'autres salariés au titre de la formation continue.

Le taux d'insertion des étudiants obtenu par des enquêtes réalisées sous la responsabilité de l'observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante (100 % et 89 % pour les deux promotions enquêtées : diplômés en 2012 et 2013), avec un taux de réponse important au enquêtes (95 % pour l'année 2012/013), est élevé. Mais le dossier comporte des données contradictoires (pour 2011/2012 : 9 répondants, 7 insérés professionnellement et un taux d'insertion de 100 % ; pour 2012/2013 : 19 répondants, 16 insérés professionnellement, soit un taux de 84 % et non de 89 %).

Les données qualitatives manquent sur la nature des emplois réellement occupés, empêchant de vérifier l'adéquation de l'insertion professionnelle par rapport aux objectifs visés, et la durée de recherche d'emploi semble demander de plus en plus de temps, sans que des indicateurs précis soient fournis. Il ne semble pas y avoir de poursuite d'études, encouragée ou non : la poursuite en doctorat est évoquée mais n'est pas mentionnée de manière précise.

Les informations sur l'insertion professionnelle sont insuffisantes et comportent des approximations ; elles ne permettent pas de confirmer l'adéquation de celle-ci aux objectifs de la formation.

#### Place de la recherche

La place de la recherche est limitée au contenu de certains enseignements, malgré l'implication des enseignants-chercheurs dans la formation : 13 enseignants-chercheurs en M1 et 7 enseignants-chercheurs en M2 (qualifiés dans les sections relatives à l'ethnologie, l'histoire, la géographie, les langues, ...), complétée par 2 maître de conférences d'autres universités.

Le Centre de recherche en gestion (CEREGE - équipe d'accueil 1722) ou d'autres laboratoires de recherche de l'ULR ne sont pas mentionnés dans le dossier. La recherche est donc seulement envisagée au bénéfice des étudiants du fait que de nombreux enseignements permettent de s'initier à la recherche et à ses méthodes (initiation à la recherche et ses méthodes dans l'optique de l'élaboration du mémoire et des projets).

En M1, un volume de 200 heures est consacré à la formation à la recherche, la méthodologie et les outils de la recherche, mais comme les « outils de la recherche » intègrent également des langues vivantes, de la gestion de projets, ..., il est impossible d'évaluer la part réelle de la formation à la recherche dans cet ensemble.

En M2, un séminaire de méthodologie est programmé : 40 heures (plus une quarantaine d'heures dans divers EC).

#### Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation est essentielle dans le concept de formation qu'illustre ce master avec cette importance particulière donnée aux sessions d'immersion professionnelle. Une réflexion sur les métiers visés a lieu en interne, dans un contexte fait à la fois de fortes contraintes professionnelles (contraintes budgétaires des collectivités territoriales) et de nouvelles opportunités (développement du community management dans les activités culturelles).

L'étudiant est accompagné dans son projet professionnel, au sein de promotions à faibles effectifs et bien encadrées : projets liés aux immersions professionnelles, nombreux contacts avec les professionnels et les établissements culturels.

Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université aide parallèlement les étudiants à améliorer leur *curriculum vitae* (CV), à se préparer pour les entretiens de sélection, et à trouver des stages. Il organise également un forum des métiers et des formations. Aucune précision n'est cependant donnée sur le nombre d'étudiants de la formation qui utilisent ce service.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est globalement mal conçue, bien que mentionnant des métiers visés : directeur de l'action culturelle communale, directeur de centre culturel, chargé de mission de la réhabilitation des quartiers urbains, ... Elle ne fait pas assez ressortir de façon synthétique les secteurs d'activités visés, et il semble y avoir, en ce qui concerne les métiers une confusion entre les codes des fiches du répertoire opérationnel des métiers et des emplois, et les appellations de métiers visés par le diplôme (limités à cinq, une liste trop restrictive). Quant aux « Compétences ou capacités évaluées », il s'agit en fait pour la moitié d'entre elles des « connaissances » (administratives ou juridiques, ...).

#### Place des projets et des stages

Le BAIP envoie chaque semaine aux étudiants concernés des offres de stage ou d'emploi, et organise chaque année un forum stages-emplois. Aucune indication n'est donnée quant à la participation des étudiants du master à ce forum.

Les stages (objectifs du master, modalités, durées, ...) ne font l'objet d'aucune information précise : ils ne sont présents dans le dossier qu'au travers des crédits européens (crédits ECTS - european credits transfert system) qui leur sont consacrés : aucun en M1, 10 crédits européens sur 60 en M2.

Par ailleurs, il est indiqué que des étudiants de M1 et M2 partent effectuer leur stage obligatoire à l'étranger, et dans l'annexe descriptive au diplôme, deux exemples de stages sont présentés, l'un de sept semaines, l'autre de trois mois. Un dossier a été déposé auprès du pôle alternance de l'ULR pour mettre rapidement en place l'alternance dans le master : il manque un bilan des stages effectués dans la dernière période, élément nécessaire à l'étude de la faisabilité de la mise en place de l'alternance.

Les projets sont très présents dans le cadre de mises en situation professionnelle des étudiants en M2, organisées avec beaucoup de soins : ils structurent et rythment la formation en M2.

La session « Trempolino » (à Nantes), constitue une immersion dans les politiques culturelles d'une grande métropole : rencontres avec de nombreux acteurs culturels, participation aux événements locaux, sessions de cours théoriques. Les étudiants concrétisent alors un projet collectif, sur le thème des clusters et de l'économie sociale et solidaire.

Ensuite, à La Rochelle, en dehors des enseignements, des mises en situation professionnelles ont lieu (intervenants extérieurs, visites d'établissements et villes culturelles). Les étudiants travaillent également à un projet collectif dont le sujet était en 2016, « Publics, stratégies de communication et usages du numérique dans les entreprises culturelles ».

A l'ENSAP de Bordeaux, en collaboration avec la DAC de Bordeaux, l'accent est mis sur les aspects institutionnels, l'urbanisme et l'architecture. Un projet collectif est restitué en fin de session.

Ces projets font chaque fois l'objet de restitutions publiques, sous forme de soutenances orales, permettant de vérifier l'acquisition de compétences.

### Place de l'international

Il n'y a pas de partenariats internationaux actuels ou prévus, mais la formation est présentée comme ouverte sur l'international que ce soit à travers l'accueil d'étudiants étrangers, le séjour d'étudiants français à l'étranger, ou les stages effectués à l'étranger par les étudiants français du master.

La mobilité entrante : quelques étudiants étrangers suivent chaque année le M1 au moyen de la procédure Campus France, alors que durant les deux dernières années, une seule étudiante étrangère par an a suivi le M2.

La mobilité sortante : quelques stages d'étudiants de M1 et M2 ont lieu à l'étranger. La possibilité est donnée de partir un semestre dans une université étrangère partenaire de l'ULR, mais sans que l'on sache si des étudiants du master en ont bénéficié. Il aurait toutefois été intéressant de donner les chiffres propres à la mention et de préciser les pays concernés concernant les étudiants sortants.

Les langues étrangères sont un autre élément de la dimension internationale : la politique de l'ULR a été de faire insérer dans la maquette des masters un EC obligatoire de langue vivante de 24 heures de travaux dirigés chaque semestre (choix entre espagnol ou anglais en M2). Pour obtenir le master, les étudiants doivent valider un niveau suffisant en langue vivante étrangère mais aucune précision sur le niveau demandé n'est cependant donnée, si ce n'est qu'en M2, le diplôme de master ne peut être obtenu qu'avec l'obtention de l'EC de langue vivante, sans compensation.

Ces EC intègrent une préparation à une certification, TOEIC (test of english for international communication) ou TOEFL (test of english as a foreign language) que les étudiants ont la possibilité de passer dans l'établissement. Mais aucune donnée n'est fournie sur l'obtention de ces certifications par les étudiants.

### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

En M1, les étudiants ayant obtenu leur licence d'histoire à l'ULR peuvent accéder directement au M1. Les autres étudiants présentent un dossier de validation d'études expertisé par un jury composé des responsables des trois mentions du M1 (*Histoire, DPEC et Tourisme*) et en cas d'admission, ils choisissent leur mention. Aucune information précise, sous forme de statistiques ou non, n'est fournie dans le dossier sur l'origine des étudiants accédant en M1, pas plus qu'en M2.

Les dossiers de candidature en accès direct en M2 peuvent déboucher sur des entretiens suivis d'éventuelles admissions : le jury est composé des deux co-directeurs et d'un 3<sup>ème</sup> membre, enseignant ou professionnel suivant les cas. Les entretiens ont pour objectif de sélectionner des étudiants dont le projet professionnel est cohérent avec la formation.

Ni passerelle, ni dispositifs d'aide à la réussite ne sont mentionnés dans le dossier fourni.

### Modalités d'enseignement et place du numérique

L'enseignement se fait en présentiel pour des étudiants en formation initiale classique, sans prise en compte d'autres statuts : des situations particulières sont citées (handicap, activité salariée ou professionnelle, programmes d'échanges internationaux) mais aucune de ces catégories ne ressort des effectifs d'étudiants. Chaque année, il y a des candidats à la VAE, sans que des chiffres exacts soient précisés. On peut regretter que l'adaptation des modalités d'enseignement à la voie de l'alternance, pour laquelle un dossier a été déposé, ne soit pas évoquée ici.

Outre l'accessibilité permanente à des cours via la plateforme pédagogique moodle de l'ULR, la place du numérique est réelle et pertinente, notamment du fait qu'une demande en compétence en community management a été identifiée par l'équipe pédagogique.

En M1, une initiation aux outils de recherche bibliographiques numérisés est faite, complétée par une initiation à la « cartographie et ressources numériques » et une initiation pratique aux logiciels et outils « Informatique : image, histoire et patrimoine ».

En M2, des enseignements, avec un professeur en informatique, sont consacrés aux outils numériques, à la création web, et à l'audiovisuel, cours dispensés par un enseignant de la cellule audiovisuelle de l'université. Le numérique est donc bien présent, à la fois comme modalité d'enseignement et support d'acquisition de compétences. Les ressources de la plateforme numérique collaborative moodle de l'ULR ne sont pas mentionnées dans les modalités d'enseignement du master, alors qu'il est souligné que les étudiants l'utilisent depuis la licence.

#### Evaluation des étudiants

Tous les enseignements sont évalués en contrôle continu, excepté le mémoire de recherche qui fait l'objet d'un examen terminal. Les règles d'affectation des crédits européens (ECTS) sont bien précisées pour chaque UE. Ils font toutefois apparaître des écarts importants qui ne sont pas expliqués, comme pour l'UE formation à la recherche qui au 1<sup>er</sup> semestre, équivaut à sept ECTS puis, à un ECTS, au 2<sup>nd</sup> semestre.

Par ailleurs, on note une non-concordance dans la présentation des UE et des ECTS entre le dossier et l'annexe descriptive au diplôme. Il serait nécessaire d'harmoniser les informations figurant dans les deux documents.

Il semble que (contrairement à ce qui est recommandé) des professionnels ne participent pas aux jurys de M1 et M2 qui sont réunis très fréquemment.

Jury de M1 : réuni à quatre reprises (sessions 1 et 2 du semestre 1 et sessions 1 et 2 du semestre 2), composé de cinq membres de l'équipe pédagogique et présidé par le responsable de la formation.

Jury de M2 : réuni à deux reprises fin septembre après la soutenance des mémoires, composé de trois personnes, un enseignant de l'ULR titulaire et les deux co-directeurs de la formation.

#### Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi de l'acquisition des compétences est classiquement effectué lors des restitutions des projets, individuels ou collectifs, associés au contrôle continu, oraux d'examens et soutenance de mémoire, mais le rapport de stage n'est pas mentionné.

En M1, le mémoire de recherche fait l'objet d'une soutenance devant deux enseignants-chercheurs.

En M2, les projets en immersion professionnelle sont évalués suivant des modalités qui ne sont qu'évoquées.

L'annexe descriptive au diplôme est assez complète, elle apporte diverses informations précisant celle du dossier, notamment en matière de notation. Les connaissances et compétences que doit acquérir l'étudiant sont clairement énoncées. Cependant, les objectifs scientifiques, les capacités et les connaissances sont présentés de façon peu structurée et il n'y a aucune information sur les stages, à part deux stages donnés en exemple.

#### Suivi des diplômés

Au niveau de l'ULR, ont été programmées une enquête à 30 mois et à partir de 2016 (des résultats ne seront disponibles que prochainement) un outil complémentaire : des enquêtes sur l'insertion professionnelle à N-1. Mais certains moyens supplémentaires ont été déployés localement, ici au niveau du master.

Seulement deux années, toutefois, entre 2011 et 2013, apparaissent dans l'enquête sur l'insertion professionnelle, avec des taux de réponse élevés et une insertion professionnelle à un niveau très élevé : 64,3 % de réponses pour la promotion 2011/2012 (taux d'insertion professionnelle de 100 %) et de 95 % de réponses pour 2012/2013 (taux d'insertion professionnelle de 89 %). Ces taux sont satisfaisants, mais aucune donnée récente n'est disponible, et les données des deux années sont brutes, sans précision sur la qualité de cette insertion.

Pour compléter ce suivi, l'équipe du master construit une base de données exhaustive répertoriant les anciens diplômés, une prise de contact individuelle permettant un suivi des postes occupés. Ce serait une solution au manque d'informations sur la carrière professionnelle des étudiants. Mais actuellement rien ne confirme la qualité de l'insertion professionnelle depuis 2011/2012 (entreprises, postes, stabilité des emplois, ...).

En l'état actuel, le dispositif de suivi du devenir des étudiants est ainsi globalement insuffisant.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Cette rubrique n'est pas réellement renseignée ; il n'est pas question d'un quelconque conseil de perfectionnement du master, ce qui est regrettable, et l'autoévaluation spécifique au master n'est pas traitée dans le dossier, ce qui est lié au point précédent.

Il est rappelé dans le dossier que le choix de l'ULR depuis 2012 a été de favoriser le développement de l'évaluation des formations plutôt que celui de l'évaluation des enseignements. L'évaluation des enseignements, à partir de la plateforme numérique moodle avait montré son inefficacité : taux de réponse très bas (moins de 5 %), évaluation des enseignements non discutées par les équipes pédagogiques. Les dernières modalités mises en place à l'initiative du conseil de la formation et de la vie universitaire de l'université semblent avoir porté leurs fruits en augmentant significativement les taux de réponse à l'enquête (de 7 % en 2011 à 32,50 % en 2014 pour l'ensemble des masters de l'université). On peut regretter que l'exploitation des données obtenues sur le master *DPEC* ne soit pas exposée dans le dossier.



La collecte des évaluations et avis d'étudiants se fait donc désormais au niveau des formations. En ce qui concerne l'évaluation des enseignements du master, le choix a été fait d'échanges en face à face, individuels ou en groupes :

- En M1, contacts des étudiants avec le directeur du M1 *Histoire* ou le directeur du master *DPEC* pour donner leur opinion sur la qualité des cours.
- En M2, plusieurs réunions chaque année avec l'ensemble des étudiants, des entretiens individuels pour faire le point sur le projet professionnel de chaque étudiant, au cours desquels ceux-ci peuvent donner leur opinion sur la qualité des enseignements, et une réunion en fin de scolarité où les étudiants sont encouragés à proposer des améliorations pour la formation.

On doit donc regretter que le recueil des avis des étudiants sur les enseignements ne fasse pas l'objet d'une procédure formalisée, pas plus que la mise en forme des informations recueillies, puis leur diffusion.

Par ailleurs, sans conseil de perfectionnement, la question se pose forcément de l'instance qui délibérerait et prendrait des décisions une fois ces évaluations collectées.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Les conventions de partenariat ont été signées avec des partenaires permanents du master qui sont intégrés à l'offre de formation du master ; les partenariats non formalisés sont très nombreux.
- La forte implication en M2, au sein d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire, des professionnels, dans des enseignements correspondant au cœur de métier ; ce qui facilite la professionnalisation des étudiants en M2.
- Les mises en situation professionnelle et projets des étudiants en M2 occupent une place centrale dans la formation et, organisés avec efficacité.
- L'organisation du M2 avec des « sessions » à Nantes (quatre semaines) et à Bordeaux (trois semaines) renforcent la spécificité de cette formation.

### Points faibles :

- L'absence d'un conseil de perfectionnement est le problème majeur de la formation.
- La trop faible présence des professionnels en M1 : cette lacune dans l'organisation du M1 ne permet pas une spécialisation progressive, qui en l'état ne se fait qu'en M2.
- Rien ne confirme dans le dossier la qualité de l'insertion professionnelle depuis 2011/2012.
- Les stages ne font l'objet d'aucune information précise, ceci alors qu'il y a le projet de mettre rapidement en place une formation en alternance.

### Avis global et recommandations :

La formation, au contenu très spécifique, s'appuie sur de réels points forts, et propose aux étudiants des enseignements de qualité qui permettraient d'envisager une bonne insertion professionnelle. Son fonctionnement semble efficace sur un certain nombre de points, et le projet d'ouvrir la formation à l'alternance est pertinent. Mais de nombreux points faibles ne permettent pas de convaincre que le master *DPEC* atteint actuellement tous ses objectifs.

Le problème majeur de la formation est son pilotage : la création d'un conseil de perfectionnement est indispensable dans les plus brefs délais. Cela permettrait d'approfondir la réflexion sur les métiers.

La présence trop insuffisante des professionnels dans les enseignements de M1 constitue également un point à améliorer, qui permettrait de favoriser une logique de spécialisation progressive, qui en l'état ne se fait qu'en M2.

Un dispositif de suivi des diplômés permettant de disposer de données précises et récentes, devrait être mis en place rapidement.

Les informations sur les stages en M1 et M2 (modalités, durées) doivent être précisées car une politique de stages précise est une phase préparatoire indispensable à l'introduction de l'alternance. Un bilan des stages effectués renseignera sur la faisabilité de la voie de l'alternance. Le pourcentage faible de passage des M1 du master *DPEC* à son M2 pourrait constituer un frein à l'alternance, qui nécessite que les étudiants concernés soient opérationnels rapidement.

La place de la recherche est difficile à identifier en termes de volume horaire : ainsi les « outils de la recherche » intègrent également des langues vivantes, de la gestion de projets, ... Il faudrait donc faire apparaître avec précision ce qui relève exclusivement de la formation à la recherche.

Il serait également nécessaire de mettre la fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme en adéquation avec le fonctionnement de la formation, avec notamment une harmonisation dans la présentation des UE et des ECTS entre le dossier de présentation et l'annexe descriptive au diplôme qui, seule, ventile les UE dans chacun des quatre semestres ; le manque d'harmonisation de ces informations rend l'ensemble illisible.

Enfin, deux éléments pourraient favoriser le développement du master, l'ouverture à l'international et un réseau des anciens du master. La création d'un réseau des anciens étudiants serait souhaitable afin de faciliter les échanges entre anciens et actuels étudiants et l'insertion professionnelle de ces derniers.

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.